

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris
connaissance des communications officielles ci-après.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have
taken note of the news under this heading

CERN MANDATORY SAFETY RULES AND REGULATIONS

The English list published in the Weekly Bulletin number 21/79 for the week Monday 21 May 1979 is still valid with the exception of the document "Safety Policy at CERN (1979 Edition)" which replaces the document "Safety Policy at CERN" dated February 1972 and the Summary of 1977.

Further copies of this list may be obtained from HS Division, Divisional Activities Group (tel. 4464, 3439, 6601, 3362).

REGLEMENTATION DE LA SECURITE AU CERN

La liste de la réglementation CERN actuelle de la sécurité est donnée ci-dessous. Des copies peuvent être demandées auprès du Groupe Activités Divisionnaires de la Division HS (tél. 4464, 3439, 6601, 3362). Il est rappelé que l'ensemble de ces documents a force de loi, mais en l'absence de textes officiels CERN, la législation en vigueur est celle des états hôtes sur la partie correspondante du domaine (voir "Note abrégée sur la politique de sécurité au CERN", du 23 mai 1977).

<u>No.</u>	<u>Titre</u>	<u>Date</u>
<u>DOCUMENTS DE POLITIQUE</u>		
	Politique de Sécurité au CERN (édition 1979) ⁽¹⁾	1979
<u>INSTRUCTIONS DE SECURITE</u>		
1	Sans titre (concerne: contrôle mécanique pour réservoirs à pression expérimentaux)	avr. 77
2	L'utilisation d'éthane dans les expériences	juin 77
3	Transport de matériel radioactif entre les différentes parties du site CERN clôturé	juin 77
4	Inspections de sécurité	fév. 78
5	Arrêts d'urgence	oct. 77
6	Application de la règle "Ne jamais travailler seul" aux installations électriques permanentes	mars 78
7	Protection individuelle – Généralités	mars 78
8	Protection individuelle – Port du casque de sécurité	mars 78
9	Réédition des Codes de Sécurité CERN	avril 78
13	Modification à l'Instruction de Sécurité No. 6 (Application de la règle "Ne jamais travailler seul" aux installations électriques permanentes)	juil. 78

CODES DE SECURITE

A - Divers

A2	Procédure en cas d'accidents	août 66
A3	Code couleurs Amendement à A3 (pages 7 et 7b)	fév. 68 oct. 76
A4	Procédure d'entrée dans les espaces confinés	juil. 73
A5	Mesures de sécurité concernant l'appareillage expérimental utilisé avec les accélérateurs	nov. 61

<u>No.</u>	<u>Titre</u>	<u>Date</u>
<u>B - Gaz</u>		

B2	Hydrogène liquide Introduction révisée Annexe I (matériel électrique à utiliser dans les zones dangereuses en raison de la présence d'hydrogène) Annexe II (demande d'hydrogène liquide) Annexe III (liste de contrôle des mesures de sécurité avant l'utilisation de l'hydrogène) Annexe IV (purge des systèmes avant et après utilisation de l'hydrogène liquide) Annexe V (liste de contrôle des mesures de sécurité après l'utilisation de l'hydrogène) Annexe VI (renseignements sur les dewars d'hydrogène liquide au CERN)	oct. 64 oct. 73
----	--	--------------------

B3	Précautions à prendre pour l'utilisation et l'emmagasinement des gaz comprimés Annexe	jan. 58 août 61
B12	Propane liquide Annexe I (matériel électrique à utiliser dans les zones dangereuses en raison de la présence de propane) Annexe II (liste de contrôle des mesures de sécurité avant l'utilisation du propane) Annexe III (purge des systèmes avant et après utilisation de propane liquide) Annexe IV (liste de contrôle des mesures de sécurité après l'utilisation du propane)	déc. 66
B15	Note technique relative à la sécurité : éthylène	oct. 61
<u>B - Chimique</u>		
B1	Emmagasinement des produits chimiques	mai 57
B4	Note technique relative à la sécurité : téflon	fév. 68
B5	Utilisation du trichloréthylène, du perchloréthylène et du tétrachlorure de carbone	mar. 59
B6	Beryllium Annexe (cuivre au beryllium)	août 58 mars 61
B7	Araldite	août 58
B8	Note technique relative à la sécurité : lithium	nov. 58
B9	Note technique relative à la sécurité : acide fluorhydrique	nov. 58
B10	Note technique relative à la sécurité : huiles inflammables	sept. 59
B11	Mercure	juil. 59
B13	Utilisation des produits industriels toxiques et dépistage des maladies professionnelles	avr. 61
B14	Mesures de sécurité à prendre pour l'utilisation de perchlorate de plomb Annexe I (liste des mesures de sécurité à prendre lors du remplissage d'appareils avec du perchlorate de plomb) Annexe II (liste des mesures de sécurité à prendre lors de la vidange d'appareils contenant du perchlorate de plomb)	juin 61
<u>C - Electricité</u>		
C1	Code de sécurité relatif à l'électricité	72
<u>D - Appareils de levage</u>		
D1	Code de sécurité relatif aux appareils de levage Gestes de commandement des engins de levage	fév. 73
<u>No.</u>	<u>Titre</u>	<u>Date</u>
<u>D - Réservoirs à pression</u>		
D2	Code de sécurité relatif aux réservoirs à pression industriels et aux canalisations sous pression Annexe I (décrets, arrêtés et circulaires ministériels servant de base à la réglementation de l'Organisation)	sept. 73
D3	Code de sécurité relatif aux réservoirs à pression expérimentaux Annexe I (fiche de contrôle mécanique pour réservoir à pression) Annexe II (liste de contrôle des mesures de sécurité à prendre avant utilisation d'un réservoir expérimental pour gaz inflammable dans une zone expérimentale) Annexe III (liste de contrôle des mesures de sécurité à prendre avant utilisation d'un réservoir expérimental pour gaz inflammable dans une zone expérimentale) Annexe IV (liste de contrôle des mesures de sécurité à prendre après utilisation d'un réservoir expérimental pour gaz inflammable dans une zone expérimentale)	août 74
<u>E - Protection contre l'incendie</u>		
E	Protection contre l'incendie	jan. 66
<u>F - Protection contre les rayonnements ionisants</u>		
F	Protection contre les rayonnements ionisants	oct. 75

MANUEL DE SECURITE "RADIATION" DU CERN

Manuel de Sécurité "Radiation" du CERN

75

1) Ce document remplace le document "Politique du CERN en matière de sécurité" de février 1972 et la Note abrégée de 1977.